



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Trajectoire Québec demande le port du couvre-visage obligatoire dans les lieux publics.

Montréal, le 26 juin 2020 – Depuis maintenant quelques semaines, les Québécois se déconfinent de façon graduelle et tentent d'apprendre à vivre avec le coronavirus. Force est de constater que le port du couvre-visage est insuffisant à ce jour dans les lieux publics intérieurs, malgré les recommandations de la Direction de la santé publique. Afin de restituer la confiance envers les transports collectifs et d'éviter d'envoyer un message qui aurait pour effet de les stigmatiser, Trajectoire Québec demande aux autorités gouvernementales de rendre le port du couvre-visage obligatoire dans l'ensemble des lieux publics fermés, là où la distanciation sociale est difficile à respecter.

La perception de sécurité

Au mois de mai dernier, alors que le Québec s'approchait d'un déconfinement progressif et que les déplacements quotidiens de ses citoyens étaient de plus en plus fréquents, Trajectoire a mené un sondage qui a permis de connaître les perceptions des usagers, leurs préoccupations et leurs freins à l'utilisation du transport collectif.

Un constat est flagrant, 73% des usagers ont mentionné que le port du masque est le principal élément influençant de façon positive leur perception de sécurité. À plusieurs reprises, les usagers ont mentionné vouloir que le port du masque ou du couvre-visage soit rendu obligatoire. Il semble donc évident qu'une telle mesure contribuerait à redonner confiance aux usagers et favoriserait un retour de l'achalandage.

« Ce qu'on veut éviter à tout prix, c'est que les personnes qui prenaient le transport collectif se tournent vers l'autosolo parce qu'ils ne se sentent pas en sécurité. On doit tout faire pour assurer un retour aux niveaux normaux d'achalandage et éviter une augmentation des déplacements en autosolo. » précise François Pepin, président de Trajectoire Québec.

Éviter les freins à l'utilisation

Il est essentiel de tout mettre en place pour que l'obligation du port du couvre-visage ne devienne pas une barrière à l'utilisation des transports collectifs pour les populations les plus vulnérables, qui ne seraient pas en mesure de s'en procurer. Ainsi, l'État et les sociétés de transport se doivent de poursuivre les efforts de distribution de couvre-

visage pour garantir que ceux-ci sont disponibles et facilement accessibles pour l'ensemble de la clientèle.

« Il faut s'assurer que tous puissent avoir accès à un couvre-visage. Toutefois, il faudra aussi éviter d'être dans une approche coercitive, on ne veut pas d'une police du masque, ce qu'on souhaite, c'est de tout faire pour rétablir la confiance des usagers envers leur réseau. » ajoute Sarah V. Doyon, directrice de l'association.

Établir les bases d'une nouvelle normalité et assurer la cohérence

Alors que plusieurs voix s'élèvent pour réclamer le port du couvre-visage obligatoire dans les transports collectifs, il nous apparaît essentiel que cette obligation soit étendue à l'ensemble des lieux publics où la distanciation sociale est difficile à respecter, tant par souci de cohérence que dans le but de tout mettre en place pour éviter une éventuelle deuxième vague et un reconfinement.

« Il ne sert à rien de rendre le port du masque obligatoire uniquement dans les transports collectifs, si ensuite les usagers se retrouvent tous coincés dans le même ascenseur de leur édifice à bureaux. Par souci de cohérence et pour éviter de stigmatiser les transports collectifs, le port du couvre-visage doit être obligatoire dans l'ensemble des lieux publics où les mesures de distanciation sociale ne peuvent être respectées. » ajoute monsieur Pepin.

-30-

À propos de Trajectoire Québec

Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transports collectifs partout au Québec. Fondée en 1977 sous le nom de Transport 2000, l'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne.

L'association agit par des représentations, mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand. Pour adhérer ou soutenir par un don l'association, visitez trajectoire.quebec.

Renseignements

François Pepin, Président
514-932-8008
info@trajectoire.quebec